

**WTPL Music** - Hauts-de-France



### Fiche d'identité

- Société d'Édition musicale
- Création en 1991
- 4 salariés

## Le télétravail : pas seulement pour les grandes entreprises !

Xavier Collin, dirigeant de WTPL Music, une TPE de l'édition musicale a participé à l'ensemble du parcours TPE en visioconférence, proposé dans le cadre du dispositif Objectif Reprise.

Après avoir réglé les questions d'équipements informatiques pour ses 4 salariés qui ne pratiquaient pas le télétravail, WTPL Music a maintenu avec succès son activité à distance pendant le premier confinement.

En juin 2020, des limites dans le fonctionnement en 100% distanciel commencent à se faire sentir, en termes de motivation notamment.

Avant de reprendre une activité en présentiel, le parcours TPE proposé par l'Aract permet à Xavier Collin de partager ses questions, de s'enrichir des expériences d'autres entreprises et d'obtenir des éléments de méthode pour sortir du fonctionnement de crise. « Ce parcours a permis d'enrichir ma réflexion sur le sujet ».

Les divers échanges au cours des 3 ateliers l'ont guidé, conforté et incité à évoluer dans ses pratiques de management et d'animation d'équipe :

- mise en place d'un espace de discussion sur le travail pour proposer un retour d'expérience post-covid à ses salariés
- développement de l'autonomie.

*« Je n'avais pas forcément de questions concrètes au départ, mais les pistes qui m'ont été proposées ont été inspirantes ! »*

Au terme du 3ème atelier, Mr Collin ayant évolué dans ses représentations, a été amené à re-questionner son organisation du travail, en particulier sur les enjeux qui lui permettront d'ouvrir durablement le télétravail à ses salariés. Une réflexion qui pointe la nécessité pour l'entreprise d'opérer sa transition numérique (accès au serveur à distance, mise en place d'outils collaboratifs, équipements de travail à distance des salariés).

*« Je recommande vivement à d'autres petites structures comme la mienne de s'appuyer sur le dispositif Objectif Reprise pour avoir la possibilité d'échanger avec d'autres et avec des spécialistes ».*

**Pour un accompagnement gratuit  
Objectif reprise >> Contacter l'Aract :  
hautsdefrance.aract@anact.fr**

Besoin d'appui ?

TPE/PME : bénéficiez  
de l'expertise d'Objectif reprise

